

**ffme**Comité  
Départemental  
du Rhône**EQUIPE DEPARTEMENTALE ESCALADE  
COUPONS-REPONSES DU STAGIAIRE**

Renseigner ces bulletins et renvoyer les avec votre chèque **au plus vite** et avant les échéances indiquées à : **Attention le nombre de places est souvent limité**  
**FFME CD69 2, rue Stéphane Déchant 69350 La Mulatière**

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ **Coupon à renvoyer avant le 15 juin  
16 places**

**Participera au stage du Verdon du 22 au 26 Août 2005**

organisé par le Comité du Rhône FFME :

oui non

Le coût du stage est de 200 € dont 50 % à charge du CD, 25 % pour le stagiaire et 25% pour le club si celui-ci prend en charge cette partie sinon 50 % pour le stagiaire.

Je verse donc la somme de 50 € ou 100 € selon le cas

Pour les mineurs autorisation des Parents :

J'autorise mon fils/ma fille à participer à ce stage.

Signature :

*Le club prend en charge la quote-part de 50 € et  
versera cette somme à réception de la facture :*  
*Signature du président du club*

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ **Coupon à renvoyer avant le 10 juin  
Non limité**

**Participera au stage de ABLON du 9 au 10 juillet 2005**

organisé par le Comité du Rhône FFME :

oui non

Le coût du stage est de 80 € dont 50 % à charge du CD, 25 % pour le stagiaire et 25% pour le club si celui-ci prend en charge cette partie sinon 50 % pour le stagiaire.

Je verse donc la somme de 20 € ou 40 € selon le cas

Pour les mineurs autorisation des Parents :

J'autorise mon fils/ma fille à participer à ce stage.

Signature :

*Le club prend en charge la quote-part de 20 € et  
versera cette somme à réception de la facture :*  
*Signature du président du club*

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ **Coupon à renvoyer avant le 24 avril  
25 places**

**Participera au stage de CEUSE du 5 au 8 Mai 2005**

organisé par le Comité du Rhône FFME :

oui non

Le coût du stage est de 160 € dont 50 % à charge du CD, 25 % pour le stagiaire et 25% pour le club si celui-ci prend en charge cette partie sinon 50 % pour le stagiaire.

Je verse donc la somme de 40 € ou 80 € selon le cas

Pour les mineurs autorisation des Parents :

J'autorise mon fils/ma fille à participer à ce stage.

Signature :

*Le club prend en charge la quote-part de 40 € et  
versera cette somme à réception de la facture :*  
*Signature du président du club*

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ **Coupon à renvoyer avant le 15 mars  
16 places**

**Participera au stage de Fontainebleau du 26 au 28 Mars 2005**

organisé par le Comité du Rhône FFME :

oui non

Le coût du stage est de 120 € dont 50 % à charge du CD, 25 % pour le stagiaire et 25% pour le club si celui-ci prend en charge cette partie sinon 50 % pour le stagiaire.

Je verse donc la somme de 30 € ou 60 € selon le cas

Pour les mineurs autorisation des Parents :

J'autorise mon fils/ma fille à participer à ce stage.

Signature :

*Le club prend en charge la quote-part de 30 € et  
versera cette somme à réception de la facture :*  
*Signature du président du club*